

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Handicap et Réadaptation

1. Caractéristiques du module

Code : S.PH.371.3001.F.15

Année académique : 2023-2024

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ MasterAnnée d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : 54h. Temps de travail personnel encadré : 80h. Temps de travail personnel individuel : 20h.

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir suivi le/les modules ☒ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☒ Rôle d'expert ☐ Rôle de manager ☐ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☐ Rôle de promoteur de la santé ☐ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Utiliser dans sa pratique, les savoirs pertinents et actuels de la physiothérapie, des sciences du mouvement ainsi que des sciences apparentées (Ab1).
- Elaborer un diagnostic physiothérapeutique et intervenir de manière efficace pour traiter les principaux problèmes relatifs au mouvement et à la douleur (Ab2).
- Utiliser le raisonnement clinique pour fonder un processus de prise de décision physiothérapeutique centré sur le client/patient (Ab3).
- Transmettre les informations de manière efficace pour expliquer des exercices, ainsi que pour échanger professionnellement avec des collègues, avec des clients/patients, leur proche et leur soignant, de même qu'avec des groupes de collègues ou de clients/patients (Bb2).
- Collaborer dans un esprit de partenariat avec ses collègues ainsi qu'avec d'autres groupes professionnels des domaines de la santé et du social, de manière ciblée et efficace, en tenant compte de leurs attributions, afin d'offrir une prestation optimale au client/patient (Cb1).

Objectifs généraux du module

- Actualiser ses représentations concernant les champs et les formes d'intervention des (physio)thérapeutes dans le cadre spécifique du handicap.
- Expliciter son rôle, ses responsabilités et ses limites ainsi que ceux des intervenants et partenaires dans la prise en charge collaborative de la personne confrontée à une situation de handicap à domicile, au travail ou dans sa vie sociale.
- Acquérir les connaissances de base nécessaires pour comprendre la situation d'un patient/ d'une personne présentant une lésion médullaire, amputation, dépression, malvoyance, malentendances, déficience mentale
- Analyser les aspects spécifiques de la réadaptation, en particulier des aspects ergonomiques au travail, à domicile ainsi que les aspects d'assurances sociales et définir le rôle de la physiothérapie.
- Adapter le raisonnement clinique à la rééducation des populations spécifiques (lésés médullaires, amputés, etc.)
 - Etablir un diagnostic physiothérapeutique incluant le pronostic.
 - Argumenter les décisions cliniques et définir la priorité d'intervention.
 - Etablir le plan d'intervention en tenant compte des spécificités du client/patient (stratégies thérapeutiques).
 - Mettre en œuvre les interventions et les adapter au contexte du client/patient en intégrant la globalité (contexte) du patient.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Concept du handicap et de réadaptation
- Analyse du handicap avec le modèle du Processus de production du handicap (PPH)
- Raisonnement clinique et interventions en réadaptation
 - Spécificités du Raisonnement Clinique physiothérapeutique chez les personnes lésées médullaires ou amputées
- Approfondissement sur les problématiques des lésés médullaires/complication/ incidences sur la rééducation
- Lésions médullaires et réentraînement / Handisport
- Réinsertion professionnelle / Assurances Sociales (perspective du patient)
- Aides techniques et moyens auxiliaires pour personnes lésées médullaires et amputées (fauteuils roulants, prothèses/orthèses, etc)
- Dépression
- Déficiences sensorielles
 - visuelles
 - auditives
- Sexualité et handicap
- Déficiences mentales et approche physiothérapeutique

Formes d'enseignement et d'apprentissage en présentiel ou à distance

- Cours magistraux
- Analyse de situation
- Situations emblématiques incluant le Raisonnement Clinique
- Exposés, présentations, échanges
- Travaux de groupe
- Visites interactives et réflexives dans une (des) institution(s) de réadaptation, si possible (centre suisse des paraplégiques à Nottwil, et/ou clinique romande de réadaptation à Sion (à la charge de l'étudiant sous réserve de dispositions particulières) ; Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) (amputation) ; Centre d'Information et de Réadaptation (CIR), Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (selon possibilités)
- Visite interactive et réflexive avec personnes handicapées, à leurs domiciles et/ou lors d'une de leurs activités
- Témoignages et échanges avec des personnes en situation de handicap (PSH)
- Ateliers pratiques/Intégration
- Examen blanc
- Travail personnel de préparation des questions d'examen

Exigences de fréquentation : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels) Toute absence doit être annoncée et compensée.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- Un examen oral, sous forme d'une présentation en groupe, d'une personne en situation de handicap (accompagné d'un support papier). Cette présentation est évaluée suffisante/insuffisante. En cas d'infaisabilité de la part de l'institution, cet examen sera supprimé**
Période : 41^e semaine civile, année 2023*
- Un examen individuel oral théorique et pratique (Analyse et raisonnement clinique, et présentation pratique)**
Période : 6^{ème} ou 7^{ème} semaine civile, année 2024*

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une évaluation jugée suffisante au point A ci-dessus et d'une note ECTS suffisante *obtenue au point B ci-dessus*. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9) ☐ Pas de remédiation

Modalités :

- si l'examen oral en groupe (A) est insuffisant, la remédiation consiste en un complément écrit de groupe, portant sur les lacunes observées
- si l'examen oral théorique et pratique (B) est insuffisant : la remédiation porte sur un examen écrit et oral théorique et/ou un examen pratique des lacunes observées
- Période : 4^{ème} semaine, année civile 2024* (examen A)
36^{ème} semaine, année civile 2024* (examen B), au plus tard

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Rochat, L. (2008). *Les conceptions et modèles principaux concernant le handicap*. Confédération Suisse : Département fédéral de l'intérieur DFI, Secrétariat général SG-DFI, Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées.
- Fougeyrollas, P. (2005). *Comprendre le processus de production du handicap (PPH) et agir pour la participation sociale, une responsabilité sociale et collective*. Synthèse de la conférence prononcée lors de la journée d'étude, organisée par l'ANDESI, sur la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. (S.I.) : (S.n.)
- Bromley, I., (2006), *Tetraplegia and Paraplegia, a guide for physiotherapists*, Elsevier
- Freeman Somers, M.(2009). *Spinal cord injury : functional rehabilitation*. (3^e éd.). Upper Saddle River N.J. : Prentice Hall
- Grundby, D and Swain, A (Ed.) (2002), *ABC of Spinal Cord Injury*, BMJ Books
- Dethorre M. (2006). Dialogues de corps et de langues entre un sourd et "entendant", entendre avec les yeux, parler avec les mains. *Recherches en psychanalyse*, 2(6), 41-55.
- Mirabel-Sarron, C. & Docteur, A. (2013). Les indispensables sur la dépression (chapitre 1). In C. Mirabel-Sarron. & A. Docteur (2013). *Apprendre à soigner les dépressions : avec les thérapies comportementales et cognitives*. (pp. 6-27) . Paris : Dunod.
- Mirabel-Sarron, C. & Docteur, A. (2013). Que nous apprennent les recherches scientifiques ? (chapitre 2) In C. Mirabel-Sarron. & A. Docteur (2013). *Apprendre à soigner les dépressions : avec les thérapies comportementales et cognitives*. (pp. 28-45) . Paris : Dunod.
- Mirabel-Sarron, C. & Docteur, A. (2021). Quand l'alliance thérapeutique a du mal à se mettre en place (chapitre 4) (2^e éd.). In C. Mirabel-Sarron. & A. Docteur (2021). *Apprendre à soigner les dépressions : avec les thérapies comportementales et cognitives*. (pp. 70-84) . Paris : Dunod.
- Soulier B., (2006), *Aimer au delà du handicap*, (2^e éd.). Dunod
- Harvey, L. (2008), *Management of Spinal Cord Injuries a guide for physiotherapist*, Churchill Livigstone
- Kinésithérapie Scientifique (2010) N° 1510
- Borens, O., Saucy, F., Mouhsine, E. Wettstein, M., Blanc C.-H., (2007). *Amputations du membre inférieur*. Revue médicale suisse.
- **Références bibliographiques dans le syllabus / lors du cours en question**

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Naomi Berthoud (naomi.berthoud@hesge.ch)

Enseignants :

- Naomi Berthoud
- Ariane Betz

Vacataires* :

- Edeny Baaklini
- Adam Berthoud
- David Clément
- Amandine Durand
- Judith Aregger et Cédric Gentina
- Selma Faisal, Cathernie Pechère, Carmela Puopolo et Anne Skouvakis
- Sylvie Hürlimann
- Samuel Kaelin
- Dr. Ammar Kassouha
- Séverine Lalive Raemy et patients partenaires en situation de handicap
- Sara Vega, (Colin Dos Santos, Théo Bernard, Rui Filipe Costa Machado, Céline Rod
- Emmanuel Morice
- Christophe Rieben
- Fernande Trigo Carretero et Giovanni Palma
- Sonia Vidal

*D'autres intervenants seront transmis en début du module (sous réserve de modifications)

Descriptif validé le 18 septembre 2023 par

Ruth Schmid
Responsable de la filière

*sous réserve de modification